



---

**Commission économique pour l'Europe**

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

**Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles**

Soixante-douzième session

Genève, 9-11 novembre 2016

**Rapport du Groupe de travail des normes de qualité  
des produits agricoles sur sa soixante-douzième session****I. Introduction**

1. La Directrice de la Division du commerce et de la coopération économique a ouvert la soixante-douzième session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7). Dans ses observations liminaires, elle a souligné l'importance de la coordination et de la collaboration entre les organisations internationales en ce qui concerne l'élaboration de normes. Elle a attiré l'attention des représentants sur la Conférence sur les pertes et gaspillages alimentaires organisée en collaboration avec le Bureau de Genève de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette conférence, qui constituait une excellente occasion pour le WP.7 de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, a ouvert la voie à d'autres mesures et à des actions conjointes. La Directrice a indiqué que la conférence qui s'était déroulée l'année précédente sur la traçabilité avait donné lieu à la création d'un groupe de discussion informel très actif sur la question. Elle a félicité les sections spécialisées du WP.7 pour leurs initiatives, allant d'expositions sur les fruits séchés et les fruits à coque aux réunions de Rapporteurs en passant par des colloques, des événements thématiques sur la traçabilité et les pertes alimentaires, et par l'événement gastronomique organisé pour célébrer l'Année internationale des légumineuses. Elle a également noté que toutes les sections spécialisées avaient ajouté de nouveaux domaines de travail à leurs activités habituelles.

2. Une conférence internationale sur les pertes alimentaires a été organisée le deuxième jour de la session de 2016 du Groupe de travail, en partenariat avec le Bureau de la FAO à Genève, dans le cadre de laquelle des exposés ont été faits sur des questions intéressant les quatre sections spécialisées. Un compte rendu de cette conférence, ainsi que son programme et le texte des exposés présentés peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.unece.org/wp7-2015#/>.

3. La réunion était présidée par M. Pierre Schauenberg, Président du Groupe de travail.



## II. Participation

4. Les représentants des pays suivants ont participé à la réunion : Allemagne, Australie, Autriche, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Iraq, Israël, Italie, Kazakhstan, Luxembourg, Malte, Maroc, Mauritanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse et Turquie.

5. L'Union européenne (UE) était aussi représentée.

6. Les organisations internationales, organismes et programmes spécialisés et autres organisations intergouvernementales ci-après étaient également représentés : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO), Bureau de la Coordination des affaires humanitaires (BCAH), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

7. Des représentants des organisations non gouvernementales, entreprises, milieux universitaires et cabinets d'experts indépendants suivants ont participé aux travaux de la session : Ahold Delhaize, Université des sciences appliquées de Berne, Université du Bosphore (Istanbul), Csend, EC-Terra SARL, Feedback, Geb solutions, Plateforme de connaissances pour une croissance verte, International Association for Training and Inter-Employment Programs, International Nut and Dried Fruit Council (INC), Nestlé, Slow Food Suisse, Tesco Stores Ltd, Republican R&D Enterprise « Centre for identification systems », Union maraîchère de Genève, Université de Genève, Verein foodwaste.ch, World Business Council for Sustainable Development, World Resources Institute.

## III. Adoption de l'ordre du jour

8. Les délégations ont adopté l'ordre du jour provisoire avec les modifications acceptées.

## IV. Faits notables survenus depuis la dernière session

### a) ONU, CEE et organes subsidiaires

9. Le Chef de la Section de l'accès aux marchés de la CEE a rendu compte de manière succincte des discussions tenues à l'Assemblée générale des Nations Unies, en décembre 2015, au sujet du budget et de l'allocation des ressources. Il a indiqué :

- Que le travail normatif de la CEE avait été au centre de l'attention et que la question de l'allocation des ressources pourrait se poser à nouveau lors de l'examen du budget ;
- Qu'en raison des coupes importantes pratiquées dans le budget des publications de l'ONU, l'adoption de nouvelles solutions s'imposait, comme par exemple l'impression d'affiches par les utilisateurs, selon des instructions précises en matière d'impression et de qualité du papier ; la création de banques de données photographiques en ligne ou la diffusion de clefs USB contenant des normes et des publications.

10. Le Chef de la Section a également souligné la nécessité d'harmoniser les travaux du Groupe de travail et de ses sections spécialisées avec les objectifs de développement durable et a annoncé qu'un exercice de cartographie de la portée internationale des travaux du WP.7 était mené actuellement par la CEE. Notant que les demandes de formation ou de

participation aux activités de normalisation émanant des pays extérieurs à la région de la CEE avaient augmenté, il a indiqué au Groupe de travail qu'une résolution relative à l'agriculture était en cours de négociation à l'Assemblée générale à New York. Pour la première fois, cette résolution tenait compte des cinq Commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies. Il a indiqué que la session suivante du Comité directeur des capacités et des normes commerciales devait se dérouler les 12 et 13 avril 2017 et que le travail du WP.7 serait présenté à cette occasion. Lors de l'examen du mandat du Groupe de travail, il est apparu clairement que certains éléments devaient être revus car ils ne reflétaient plus les travaux et l'orientation actuels du WP.7. Il pourrait être utile de revoir les mandats et d'y mentionner le lien existant entre les travaux du WP.7 et les objectifs de développement durable.

## **b) Faits nouveaux survenus dans d'autres organisations et application des normes par les pays**

11. Le représentant de la Commission européenne a communiqué aux participants des informations relatives à l'exercice de mise à jour et d'harmonisation entre les 10 normes de commercialisation spécifiques de l'Union européenne et les normes de la CEE, qui venait de commencer et devrait se poursuivre en 2017.

12. La représentante de l'International Nut and Dried Fruit Council (INC) a présenté les travaux de son organisation et le rôle de celle-ci dans le commerce mondial des fruits à coque et des fruits séchés.

13. Les présidents des sections spécialisées ont présenté les travaux de leur section respective depuis la réunion de 2015 du Groupe de travail, ainsi que leurs activités actuelles et futures. Les exposés pouvaient être consultés sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=41409#/>.

## **V. Section spécialisée de la normalisation de la viande**

14. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation de la viande, M. Ian King (Australie), a souligné que la CEE facilitait depuis de nombreuses années le commerce international dans le domaine de la viande. En Australie, toutes les découpes de viande bovine exportées vers plus de 110 pays se conformaient aux normes de la CEE. Par conséquent, les acheteurs du monde entier savaient exactement ce qu'ils achetaient, et les normes de la CEE y étaient pour beaucoup.

15. Passant en revue les travaux de la section spécialisée, M. King a indiqué que la session avait rassemblé un nombre accru de participants des secteurs public et privé, ainsi que des représentants du secteur universitaire et des instituts de recherche. À la session de 2016, la Fédération de Russie et la Pologne avaient annoncé à la Section spécialisée qu'elles avaient adopté une réglementation nationale fondée sur les normes de la CEE.

16. M. King a également appelé l'attention des représentants sur l'examen, lors du colloque sur la viande, des liens existant entre les normes de la CEE et d'autres normes publiques mais aussi privées et sur la nécessité de leur reconnaissance mutuelle. Cette constatation avait abouti à la décision de la Section spécialisée de collaborer avec le secrétariat du Codex à l'établissement d'une liste de normes de référence du Codex qui figureraient également dans les normes relatives à la viande. Cette collaboration avec le Codex permettait d'avoir facilement accès à des dispositions en matière de sécurité et d'hygiène alimentaire qui complétaient les normes de la CEE relatives à la découpe de viande. Les représentants se sont déclarés satisfaits de cette approche. La collaboration dans le domaine des fruits et légumes frais s'était traduite pour l'essentiel par une collaboration

étroite avec le secrétariat du Codex et par une harmonisation des normes de la CEE avec les normes du Codex.

17. M. King a également présenté les travaux en cours de la Section concernant la révision des normes relatives aux œufs et aux ovoproduits et a annoncé la suspension des travaux sur la viande de cervidés et sur les coproduits issus de l'abattage et de la transformation. Une nouvelle norme relative aux découpes de viande au détail (viande d'agneau et de veau) et une version révisée et actualisée de la norme relative aux abats figuraient parmi les normes nouvelles et révisées présentées pour adoption.

18. M. King a encore expliqué que la Section spécialisée avait envisagé ces dernières années la possibilité d'ajouter un nouveau domaine de travail consacré à la qualité gustative. Cela reflétait l'importance croissante de la collaboration mondiale dans le domaine de la recherche en matière de qualité gustative, qui avait le potentiel de modifier le « classement des viandes » sur le plan international et de fournir aux consommateurs une « garantie de qualité gustative », sur la base de l'analyse de l'avis des consommateurs, des connaissances scientifiques sur la viande et de la mesure objective des critères de qualité. La CEE pourrait jouer un rôle important dans ce nouveau domaine de travail en servant de cadre international pour l'élaboration des normes utilisées dans les études menées en collaboration.

19. Le Groupe de travail a adopté :

- Le rapport de la Section spécialisée sur les travaux de sa vingt-cinquième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2016/2) ;
- Les normes révisées de la CEE pour les abats ;
- La nouvelle norme de la CEE pour les découpes de viande au détail – viande d'agneau et de veau ;
- La « qualité gustative » comme nouveau domaine de travail de la Section spécialisée.

20. Le Groupe de travail a pris note du colloque sur la viande consacré aux nouvelles tendances et à l'évolution du commerce international de la viande, organisé à l'occasion de la session annuelle de la Section spécialisée en septembre 2016.

## **VI. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés**

21. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés, M. Dorian LaFond (États-Unis), a passé en revue les travaux de la Section et a présenté les normes révisées soumises pour adoption.

Pistaches en coque : il a expliqué que des observations de fond concernant la norme relative aux pistaches en coque avaient été communiquées par la délégation de la République islamique d'Iran quelques jours avant la session du Groupe de travail. Eu égard à la présentation tardive de ces observations et à leur caractère exhaustif et étant donné les incidences qu'aurait leur application sur les pratiques commerciales, leur évaluation nécessiterait un délai supplémentaire. En outre, un consensus ayant été obtenu sur la version actuelle de la norme révisée, il était proposé d'adopter celle-ci et d'examiner les observations de l'Iran dans le cadre du prochain cycle de révision des pistaches en coque (dans trois ans). Cela laisserait le temps nécessaire pour les consultations et les évaluations.

Cerneaux de noix : M. LaFond a annoncé au Groupe de travail que la délégation française ne pouvait pas souscrire à certaines dispositions de la norme révisée pour les cerneaux de noix qui avaient également une incidence sur la brochure explicative s'y rapportant. La Section spécialisée a demandé que la recommandation pour les cerneaux de noix et la brochure explicative fassent l'objet d'une période d'essai d'un an et que la possibilité d'une adoption intersessions soit envisagée, pour autant que l'on parvienne à un accord avant la soixante-quatrième session de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés. La délégation des États-Unis a été remerciée pour son aide et pour sa contribution financière à l'élaboration de la brochure.

22. Plan d'échantillonnage : les participants à la réunion ont été informés du fait que les travaux relatifs au plan d'inspection et d'échantillonnage étaient en cours et que tout serait mis en œuvre pour que le projet actuel soit examiné dans les mois à venir, afin de permettre sa mise à l'essai et son adoption lors d'un atelier devant se tenir pendant la session de la Section spécialisée en 2017. Ces activités seraient dirigées par les États-Unis.

Maquette générique d'affiches informatives : M. LaFond a indiqué que la conception d'une maquette générique d'affiches informatives avait abouti à l'élaboration d'un projet d'affiche pour les abricots séchés, grâce aux efforts conjugués de la Turquie et des pays d'Asie centrale. D'autres projets d'affiche seraient élaborés à propos des normes relatives à d'autres fruits secs et à coque.

23. Le Groupe de travail a prolongé d'une année supplémentaire la période d'essai pour :

- La norme pour les cerneaux de noix ; et
- La brochure sur les cerneaux de noix.

24. Le Groupe de travail a adopté le rapport de la Section spécialisée sur les travaux de sa soixante-troisième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2016/2) ainsi que les normes pour :

- Les abricots séchés ;
- Les figues séchées ;
- Les raisins secs (Note : l'Allemagne a retiré sa réserve concernant les moisissures) ;
- Les amandes décortiquées ;
- Les pistaches en coque (en notant que les propositions de l'Iran seraient réexaminées lors du prochain cycle de révision de la norme, dans trois ans).

25. Le Groupe de travail a également décidé de s'employer à modifier ses méthodes de travail afin d'y ajouter un mécanisme lui permettant de conseiller toutes les Sections spécialisées en ce qui concerne le traitement des réserves formulées par des pays n'ayant pas participé au processus de révision. Le représentant de la Pologne a indiqué que, bien que son pays n'ait pas participé aux dernières réunions de la Section spécialisée sur les produits secs et séchés, il avait suivi les travaux du Groupe. La Pologne se proposait par conséquent de revoir les réserves qu'elle avait formulées concernant les normes révisées adoptées par le Groupe de travail.

26. S'agissant de l'examen de la question du gaspillage alimentaire, le Président de la Section spécialisée a indiqué qu'il avait reçu une notification de la part des professionnels de la branche concernant le manque d'informations dispensées aux consommateurs sur la manière dont il convenait de conserver les noix et les aliments séchés, la conservation étant un problème fréquent dans ce secteur et une source de gaspillage alimentaire.

## VIII. Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais

27. La Présidente de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais, M<sup>me</sup> Ulrike Bickelmann (Allemagne), a déclaré que les activités de la Section spécialisée avaient rassemblé davantage de participants et a présenté en détail ses travaux ainsi que les révisions qu'il était proposé d'apporter à un grand nombre de normes. Elle a expliqué que toutes les décisions voulues n'avaient pas pu être prises à la session d'avril 2016 et que les consultations et les discussions s'étaient poursuivies bien après la fin de la session.

28. Le Groupe de travail a adopté :

- Le rapport de la Section spécialisée sur les travaux de sa soixante-quatrième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2016/2) ;
- Les normes révisées de la CEE pour les anones, les aubergines, les avocats, les endives, les aulx, les poireaux, les marrons et châtaignes, les raisins de table et les truffes ;
- La norme révisée de la CEE pour les poivrons doux (il a été demandé au secrétariat d'actualiser la version électronique de la brochure explicative s'y rapportant) ;
- La norme révisée de la CEE pour les agrumes (en signalant qu'une liste des variétés d'agrumes serait disponible pour information sur le site Web de la CEE) ;
- La norme CEE révisée pour les pommes et la nouvelle liste des variétés de pommes avec la clause suivante : la nouvelle structure et le nouveau contenu de la liste ont été acceptés ; toutefois, à la demande de la délégation des Pays-Bas, les groupes de coloration de la norme actuelle, s'agissant des mutants des variétés Elstar et Jonagold, resteraient inchangés par rapport à l'ancien système (mêmes groupes de coloration pour les mutants que pour la variété d'origine). Une éventuelle nouvelle classification de ces mutants, s'agissant des groupes de coloration, serait examinée à la session de 2017 de la Section spécialisée. La délégation des États-Unis s'est déclarée préoccupée par l'insertion de groupes de coloration. Elle a accueilli avec satisfaction la perspective de poursuivre l'examen de la question lors de la session de 2017 et a renouvelé sa demande de limitation de la liste des principales variétés ;
- Glossaire des termes (en notant que ce glossaire devrait être utilisé en lien avec la norme-cadre pour les fruits et légumes frais).

29. La révision de la norme pour les tomates serait de nouveau examinée à la session de 2017 de la Section spécialisée, aucun accord n'ayant pu être trouvé avant la session du Groupe de travail.

## VII. Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre

30. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre, M. John Kerr (Royaume-Uni), a présenté un exposé détaillé de la session de 2016 de la Section et a exposé les grandes lignes des travaux futurs figurant dans le rapport de la Section spécialisée. Il a également souligné le fait que la Section avait à ce jour publié quatre guides qui constituaient un excellent matériel de formation. Il a indiqué que le renforcement des capacités était important mais qu'il était difficile d'avoir accès à des financements pour des projets hors de la région de la CEE. Il a également rendu compte du débat sur le gaspillage alimentaire et a souligné que la norme pour les plants de pomme de

terre garantissait la bonne qualité initiale du produit et partant, réduisait le gaspillage en aval dans la chaîne de production. La norme était donc considérée comme un moyen de limiter les déchets en préservant la qualité.

31. Le Groupe de travail a adopté :

- Le Rapport sur les travaux de sa quarante-troisième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2016/2) ;
- Les modifications apportées à la norme pour les plants de pomme de terre ;
- Le Guide pour l'inspection des tubercules de pomme de terre ;
- Le Guide pour la mise en place d'un service de certification des plants de pommes de terre.

32. Il a également indiqué que la Section spécialisée planifiait actuellement ses travaux en fonction des objectifs de développement durable et de leurs cibles – en mettant l'accent sur les objectifs 2 (Faim zéro), 12 (Modes de consommation et de production durables) et 17 (Partenariats mondiaux). Les liens établis seraient représentés sur une affiche utilisée à des fins de communication et d'information.

33. Le Président du Groupe de travail a encouragé les autres Sections spécialisées à envisager d'entreprendre des exercices de planification et de communication similaires, dont les résultats pourraient ensuite être consolidés au niveau du Groupe de travail afin d'établir une procédure commune.

34. Le secrétariat a souligné l'utilité des guides (également sous forme électronique) pour le renforcement des capacités dans tous les domaines visés par le Groupe de travail. En outre, ces guides ne se cantonnaient pas à la norme elle-même et, par conséquent, donnaient un aperçu général de tous les aspects liés à l'application, à l'utilisation ou à l'inspection des normes. Le Groupe de travail a prié les autres Sections spécialisées de réfléchir à l'éventuelle élaboration de matériels de formation, à leur présentation et à leur contenu, ainsi qu'aux possibilités de collaboration avec d'autres organisations. Il a également été proposé que des membres du Groupe de travail et des Sections spécialisées partagent des informations sur les initiatives mises en œuvre au niveau national.

## **X. Gaspillage alimentaire et normes**

35. Les représentants ont examiné les résultats de la conférence sur les pertes alimentaires qui s'est tenue le 10 novembre et ont remercié le secrétariat d'avoir organisé cet événement utile et instructif qui a fait ressortir les nombreux aspects des pertes alimentaires et du gaspillage alimentaire. L'animation qui a régné lors de la manifestation, les nombreux exemples et initiatives présentés, ainsi que l'engagement des intervenants et des participants ont clairement démontré que tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement avaient leur rôle à jouer dans la réduction des pertes alimentaires. Il n'y avait pas qu'une seule et unique solution et il n'était pas toujours possible de reproduire les mêmes conditions dans des environnements différents. La coordination et la coopération entre tous les partenaires intervenant dans ce domaine était donc essentielle pour faire évoluer la situation actuelle. L'étude portant sur les pertes alimentaires au Kenya, dont les résultats préliminaires avaient été présentés par le secrétariat, illustre bien les effets des normes et faisait ressortir la nécessité de solutions globales. Afin de poursuivre ce dialogue et de profiter de l'élan constructif de la Conférence, il avait été décidé de poursuivre les discussions au sein d'un groupe spécial (qui se focaliserait dans un premier temps sur l'étude du Kenya, sur les liens avec d'autres organisations et sur le cas particulier du lien

entre normes et pertes alimentaires). Le secrétariat lancerait au cours des prochaines semaines un appel à candidature pour ce groupe spécial.

36. Il était également devenu évident qu'un renforcement du dialogue entre secteur public et secteur privé s'imposait quant aux relations entre les normes publiques et privées. En outre, l'information, la communication, la formation et la sensibilisation des consommateurs et des producteurs, des négociants et des organisations non gouvernementales étaient perçues comme des moyens très importants non seulement pour modifier les perceptions mais aussi pour trouver des solutions. En bref, il était clairement ressorti de cette conférence qu'il y avait gaspillage alimentaire lorsque les produits n'étaient pas de bonne qualité dès le départ et que la qualité ne pouvait être garantie et assurée tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les prescriptions relatives à la qualité et aux caractéristiques minimales qui figurent notamment dans les normes de la CEE étaient donc considérées comme un facteur très important pour limiter les pertes alimentaires. Ceci devait être clairement porté à la connaissance de toutes les parties prenantes par le biais des réseaux de la CEE ainsi qu'au niveau national. Le Groupe de travail a décidé de demander au secrétariat d'ouvrir sur son site Web une section consacrée aux pertes alimentaires et a demandé à chaque Section spécialisée de rédiger un texte succinct expliquant en quoi les pertes alimentaires les concernaient. Cette mesure marquerait une étape dans le sens d'une meilleure communication et apporterait des informations pouvant être utilisées également par les délégations nationales.

## **XI. Traçabilité**

37. Le secrétariat a rendu compte brièvement des travaux menés par le groupe de discussion sur la traçabilité (organisés sous les auspices du Groupe de travail en novembre 2015). Les conclusions préliminaires mettaient surtout l'accent sur l'accès à des informations exactes et fiables, sur les dispositions relatives à l'étiquetage de la CEE pour les fruits et légumes frais et aux problèmes de traçabilité, s'agissant principalement des identifications symboliques, ainsi que sur les difficultés liées à la traçabilité pour les petits exploitants agricoles des pays en développement. Le Groupe de travail a pris note de ces débats enrichissants et des progrès accomplis. La création éventuelle d'un répertoire central de tous les pays délivrant des identifications symboliques a été proposée. Un tel répertoire pourrait éventuellement être centralisé à la CEE, et les organismes de contrôle pourraient y avoir accès.

## **XII. Activités de renforcement des capacités et de promotion**

38. Le secrétariat a également informé le Groupe de travail des activités de renforcement des capacités menées en 2016 et des activités prévues en 2017 dans le domaine des fruits et légumes frais, de la viande et des produits séchés. L'attention des participants a été tout particulièrement attirée sur les activités déployées en 2016 dans le cadre du projet du Compte pour le développement de l'ONU concernant les chaînes transfrontières d'approvisionnement en produits agricoles, et notamment sur une étude de cas (analyse des procédés commerciaux) portant sur les exportations de raisins secs de l'Ouzbékistan et l'organisation d'un atelier de formation sur le commerce transfrontière des noix et des fruits secs à Tachkent (Ouzbékistan) en juillet 2016. Cet atelier faisait suite à l'atelier de 2015 qui avait eu lieu à Izmir (Turquie) et avait contribué à la formation des pays d'Asie centrale en matière d'exportation de fruits à coque et de fruits séchés. Les deux ateliers avaient abouti à un projet de collaboration dans la vallée de Fergana, visant à mettre en commun la production et à permettre à deux, voire à trois pays voisins d'accroître leur production et leur potentiel d'exportation. L'atelier de Tachkent avait été organisé en



collaboration avec le PNUD et son projet régional d'aide au commerce et avec des organismes donateurs. Le secrétariat avait également contribué à l'organisation d'événements de renforcement des capacités au Brésil et en Namibie, à la demande de ces pays. Il avait par ailleurs souligné l'importance de l'harmonisation des travaux du WP.7 avec les objectifs de développement durable et le recours à des partenariats avec d'autres organisations internationales en matière de planification et d'organisation de manifestations et de formations.

39. Les délégations ont communiqué aux participants les informations suivantes :
- La trente et unième Réunion internationale sur le contrôle de la qualité des fruits et des légumes se tiendrait du 13 au 15 mars 2017 à Bonn (Allemagne) ;
  - Un projet suédois de coopération avec la Moldova pour l'accès aux marchés serait mené au cours des trois prochaines années, qui comporterait un volet relatif au contrôle de qualité et aux normes.

### **XIII. Travaux futurs**

40. Le Groupe de travail a décidé d'inscrire les points suivants sur la liste de ses travaux futurs :

- La révision de son mandat (avec un projet initial devant être établi par le Secrétariat et les bureaux de toutes les Sections spécialisées) ;
- La révision de ses procédures de travail afin de préciser la clause relative aux réserves en cas de révision des normes ;
- L'organisation en 2017 d'une conférence sur les questions de durabilité en lien avec les normes – dans une perspective large prenant également en compte les questions de gaspillage alimentaire ;
- L'émission de certificats de qualité électroniques pour les fruits et légumes frais (le travail exploratoire initial serait effectué par le secrétariat, après quoi le premier examen aurait lieu lors de la session d'avril 2017 de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais, suivi d'une présentation à ce propos lors de la session du WP.7) ;
- L'examen du rapport sur la loi relative à la modernisation de la sécurité sanitaire des aliments (Food safety modernization Act), présenté par les États-Unis en septembre 2016, et des larges effets de cette loi sur tous les pays qui exportent vers les États-Unis.

### **XIII. Questions diverses**

41. Les réunions ci-après étaient prévues pour 2017 :
- Plantes de pomme de terre : du 29 au 31 mars ;
  - Fruits et légumes frais : du 2 au 5 mai ;
  - Produits secs et séchés : du 19 au 21 juin ;
  - Viande : du 5 au 7 juillet ;
  - Groupe de travail : du 6 au 8 novembre.
42. Les éventuels changements de date et de lieu seraient communiqués en temps voulu.

### **XIII. Élection du bureau**

43. Les délégations ont réélu M. Pierre Schauenberg (Suisse) Président et M<sup>me</sup> Agnieszka Sudol (Pologne) Vice-Présidente.

### **XIV. Adoption du rapport**

44. Le Groupe de travail a adopté le rapport de sa session (ECE/CTCS/WP.7/2016/2).

---